



La misère n'a pas de frontière et la souffrance n'a pas de territoire.

Ici en France ou encore en Europe des personnes se sont trouvées fragilisées par cette crise sans précédent, d'autres bloquées en France sans ressources ni soutien. En cette période inédite des **étudiants** qui ont perdu leurs petits boulots ou **dont la famille est en difficulté au Maroc** ont le plus grand mal pour se nourrir.

Certaines familles venues en France

pour soin ou visite se retrouvent dans une précarité brutale sans ressources ni hébergement alors que leur séjour en France est prolongé de fait.

Pour ces raisons nous avons décidé de lancer en parallèle à l'action COVID Maroc toujours en cours, et qui a permis d'aider des centaines de personnes en grande difficulté au Maroc grâce à vos dons. Maintenons notre mobilisation et cet élan de partage et générosité.

Sous l'impulsion de **C3M (Collectif de Médecins Marocains du Monde)** qui assure un soutien psychologique aux victimes de cette crise,

AIMAF

a rejoint un collectif d'associations complémentaires pour apporter de l'aide à ces personnes.

Nous faisons appel à votre générosité encore une fois au sein de ce mois sacré pour donner le montant de votre choix, idéalement une journée de salaire, et permettre de financer des paniers alimentaires/Iftar ou des nuitées d'hôtel durant cette période difficile.

Vous pouvez aussi, pour ceux/celles qui le peuvent héberger une personne en difficulté.

Enfin, ces personnes bénéficiaires sont inscrites (Vérifiées, validées) de manière formelle aux services consulaires.

Si vous hésitez encore, sachez que tout don au-delà de l'aide, sera déductible de vos impôts à hauteur de 66%.

<https://www.helloasso.com/associations/aimaf/collectes/action-solidaire-solid-help-covid-19-france-mai-2020/>

L'opération durera au moins jusqu'au 20 Juin (puis en fonction de l'actualité)

A noter :

Le don à AIMA F ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

- **Particulier** : vous pouvez déduire **66%** de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

- **Entreprise** : L'ensemble des versements à AIMA F permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5 / 1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

N'oubliez pas de créer un compte helloAsso pour retrouver toutes vos attestations sur votre espace personnel. Vos justificatifs seront disponible immédiatement après votre don.

Update du 21 Mai :

Nous arrivons a plus de **1530** Repas (Iftar) distribués aux étudiants et frères et soeurs Marocains bloqués à Paris qui vous remercie de votre aide

De plus, plusieurs familles ont bénéficié d'une prise en charge de médicaments et de nuitée d'hôtels ainsi que d'enveloppe numéraire pour les aider a tenir cette période difficile.

Remerciements :

Rien de tout ca ne serait possible sans le Collectif : un grand Merci a nos partenaires de l'opération qui font un travail incroyable sur le terrain :

[C3M \(Réseau International des Compétences Médicales Marocaines du Monde\)](#)

[Les Enfants de Demain](#)

Le soutien personnel du Consul général du Royaume du Maroc à Paris

De plus, un grand merci et bravo à la mosquée d'Argenteuil pour la préparation des repas